



Saint-Nazaire, le 16 décembre 2020

RÉUNION MENSUELLE CSE

COMPTE RENDU CGT DECEMBRE 2020.

Point sur la situation générale

Un point a été fait sur la situation économique et financière de l'entreprise cette année. La présentation de l'expertise comptable démontre la solidité des résultats financiers et même leur solidité à venir.

Au moment même où la direction argumente sur les faibles augmentations à venir, cette présentation montre qu'il est possible d'augmenter les salaires !

Consultations (non contraignantes pour le patron !) des élus du CSE

- **Projet de note de fermeture et congés**

Avis défavorable de la CGT : blocage des congés d'été pour les ateliers, lundi de pentecôte à notre charge...sans compter les jours volés pendant le confinement qui ne sont pas restitués !

- **Orientations stratégiques, prévisions d'embauches et formations**

Avis défavorable de la CGT : la direction nous demande de lui faire confiance sur les orientations notamment en termes d'embauches, mais dans de nombreux secteurs les départs sont à peine remplacés. Alors que les commandes sont lissées dans le temps il serait temps d'embaucher massivement et de prendre le temps de réelles formations professionnelles.

- **Politique sociale, conditions de travail et emplois**

Avis défavorable de la CGT : on ne va pas rallonger la sauce sur ce qu'on pense de la politique sociale de l'entreprise, c'est suffisamment partagé ! Concernant les conditions de travail, il est à noter que la revendication du choix du quart pour les salariés de plus de 50 ans a été refusée au prétexte que cela désorganiserait la production ! Tous ceux qui sont en 3*8 apprécieront le fait que un salarié ou deux par équipe, pas forcément tous volontaires d'ailleurs pourraient créer un tel problème. La vérité, et c'est à l'image de la politique sociale en générale, c'est que la direction ne veut pas s'en soucier.

- **Projet d'organisation d'élections pour des représentants de salariés au Conseil d'Administration**

Prise d'acte de la CGT. Les salariés auront à voter au mois de février pour des représentants de salariés. Nous y reviendrons au mois de Janvier.

- **Consultation reconduction prime exceptionnelle ouvriers**

Il est à noter que cette prime est totalement à l'initiative de la direction et qu'elle ne demande pas l'avis des syndicats qui sont tous contre sauf le syndicat FO qui a pris acte. Nous nous exprimerons par voie de presse sur le sujet, car si tout dans cette prime est un scandale, il y a aussi un problème de santé publique qui concerne la place publique avec le critère maladie en pleine période de COVID.

Divers

- 15 salariés en partie méca travailleront entre Noël et le 1^{er} de l'An.

Les élu(e)s CGT du CSE souhaitent à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année, les meilleures possibles en tout cas, vu la période !